



**PRÉFET
DE LA REGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie**

Service mobilités et infrastructures

Rouen, 19 novembre 2020

Division maîtrise d'ouvrage des projets routiers

Le directeur régional

à

Nos réf. : DSOE DAE

Vos réf. : xxxxx

Affaire suivie par : Arpaia Julien

julien.arpaia@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 02 35 58 52 92

Courriel : smi.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le directeur
départemental des territoires et de
la mer de l'Eure

1 avenue du Maréchal Foch
CS 20018
27020 ÉVREUX Cedex

Objet : Déviation sud-ouest d'Évreux – dossier de demande d'autorisation au titre du code de l'environnement

PJ :

- tableau de réponse à l'avis ARS du 7/09/2020
- tableau de réponse à l'avis DRAC du 30/09/2020
- tableau de réponse à l'avis CLE SAGE du 08/10/2020
- tableau de réponse à la demande de compléments DDTM 27 du 20/10/2020

Le dossier de demande d'autorisation environnementale au titre des dispositions du code de l'environnement concernant l'opération routière RN13 – déviation Sud-Ouest d'Évreux – section « les Fayaux-Cambolle » a été enregistré au guichet unique police de l'eau sous le numéro 27-2020-00146 (20157) à la date du 7 août et a été déclaré complet le 14 août 2020.

Par courrier daté du 20 octobre 2020, vous avez considéré le dossier non recevable et demandé des compléments, sous un délai d'un mois et sans suspension du délai d'examen du dossier, au motif de la nécessité de mises à jour de cartographies et de réponses aux avis formulés.

Vous trouverez joint à ce courrier un tableau de réponse indépendant pour chaque avis formalisé (ARS, DRAC, CLE du SAGE Iton) ainsi qu'un tableau récapitulatif des réponses à votre attention. Tous ces compléments sont par ailleurs intégrés au dossier d'autorisation qui vous est transmis.

Olivier MORZELLE

Copie à : xxxx xxxx xxxx